

... Un objectif pédagogique national

Lors du lancement de **la conférence nationale sur l'évaluation des élèves**, le 26/06/2014, Benoit Hamon, Ministre de l'Éducation Nationale souligne la nécessité de faire évoluer en profondeur la manière d'évaluer. L'évaluation « doit être un outil de progrès pour les élèves et non un outil de relégation. Elle doit être un indicateur de ce qui est acquis et de ce qui ne l'est pas, et non un coupe-ret séparant les bons et les mauvais élèves. L'évaluation doit être plus ouverte à la progressivité des apprentissages des élèves. Il ne s'agit en aucun cas d'abaisser le niveau d'exigence mais de faire de l'évaluation une démarche, et non seulement une mesure, afin que l'élève se sente valorisé et encouragé à prendre confiance en ses capacités ».

Est ainsi confirmé l'objectif de **faire évoluer les pratiques d'évaluation des élèves** déjà inscrit dans la mise en œuvre de la loi de programmation pour la refondation de l'École de la République du 08/07/2013. « Les modalités de notation doivent évoluer pour éviter une « notation-sanction » à faible valeur pédagogique et privilégier une évaluation positive, simple, valorisant les progrès, encourageant les initiatives et compréhensible par les familles ».

La circulaire de rentrée du 20/05/2014 rappelle également que « **pour améliorer l'efficacité des apprentissages et la confiance en eux des élèves, il importe de faire évoluer les pratiques en matière d'évaluation des élèves.** Il s'agit d'éviter que l'évaluation ne soit vécue par l'élève et sa famille comme un moyen de classement, de sanction, ou bien réduite à la seule notation. Elle doit faire l'objet d'une réflexion accrue des équipes pédagogiques. L'évaluation formative doit être conçue comme un moyen de faire progresser les élèves, au service des apprentissages ».

... Un levier majeur pour le projet académique 2014/2017

Déclinaison de la politique nationale, le projet académique, notamment au niveau du premier axe visant **l'ambition pour chaque parcours**, incarne l'efficacité recherchée au regard de « notre capacité d'offrir à chacun les moyens de la réussite. Imposer que l'ambition trouve sa place dans nos pratiques individuelles et collectives, veiller à ce que notre école ne soit jamais une machine à sélectionner et à blesser, être bienveillants : nous sommes au cœur de nos principes »... « Notre école n'est pas le lieu d'une compétition, mais l'endroit où chacun s'épanouit, elle est l'école de tous ». ... « Donnons à chaque élève l'opportunité de découvrir, exprimer et construire ses compétences, dans la perspective d'un parcours scolaire ambitieux et cohérent. L'enjeu véritable se situe au sein de la classe par la mise en œuvre d'un enseignement différencié et d'une offre éducative personnalisée sur toute la scolarité ».

Aujourd'hui, à l'heure où « la scolarité obligatoire doit garantir les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun de connaissances, de compétences et de culture », trop d'élèves « subissent des évaluations dont ils ne saisissent pas toujours les codes, ni les attendus implicites, contrairement aux élèves les mieux pourvus culturellement, qui acquièrent ceux-ci en dehors de l'École » (B Hamon). Ils se découragent. Leur motivation disparaît. Certains décrochent.

Poser la réflexion sur les évolutions de pratiques d'évaluation, c'est interroger :

- la question des rapports que l'élève noue avec les résultats obtenus souvent présentés sous forme de lacunes à combler, avant d'identifier les acquis et les procédures mises en œuvre,
- l'efficacité de la construction des compétences, l'efficacité des apprentissages, qui restent premiers, mais dont dépendent les prestations ou productions évaluées.

En d'autres termes, il s'agit de dépasser l'unique évaluation chiffrée (notation), la notation-contrôle, ou la notation-classement, pour concevoir l'évaluation au service des apprentissages dont l'efficacité servira également l'efficacité de tous les dispositifs de soutien et d'accompagnement personnalisé.

L'évolution des pratiques d'évaluation doit pouvoir permettre aux élèves d'inscrire leurs apprentissages dans un projet de transformation, enjeu de progrès, d'adhésion durable et de persévérance scolaire. Elle constitue ainsi une piste majeure pour la réussite de tous.

... Au cœur d'une véritable pédagogie de la réussite

De quelle évaluation parlons-nous ?

Polysémique, le mot « évaluation » recouvre de multiples processus dans le système éducatif, puisqu'il peut servir à désigner un contrôle surveillé de l'enseignant dans sa classe, un examen national comme le baccalauréat, une évaluation internationale des acquis des élèves comme PISA, un examen conduisant à l'obtention d'un diplôme, un dispositif visant à mesurer la qualité d'un établissement scolaire, etc.

En prenant appui sur les travaux des sciences de l'éducation, un rapport de l'OCDE soutient l'avis que « *l'évaluation est un élément crucial du processus d'apprentissage* ». Deux principales catégories d'évaluations peuvent justifier ce propos : les évaluations sommatives et les évaluations formatives, (à concevoir de manière complémentaire).

Dans les établissements scolaires, les évaluations les plus directement visibles sont **sommatives**. Elles sont utilisées pour mesurer ce que les élèves ont appris à la fin d'une séquence d'apprentissage, d'un cycle d'enseignement, ou d'une unité de formation, pour passer d'une classe à l'autre, pour s'assurer qu'ils ont le niveau requis pour obtenir un diplôme de fin d'études, par exemple.

L'évaluation peut aussi revêtir une fonction **formative**. Dans les classes, l'évaluation formative désigne les évaluations (formelles ou informelles) interactives fréquentes des progrès et des acquis des élèves afin d'identifier les ressources, les besoins et d'ajuster l'enseignement en conséquence pour guider la construction des compétences attendues. La recherche et l'analyse du terrain montrent que les enseignants qui utilisent des méthodes et des techniques d'évaluation formative sont mieux préparés pour répondre à la diversité des besoins des élèves, en différenciant et en adaptant leur pédagogie pour améliorer le niveau des élèves et l'équité des résultats.

Si la certification a longtemps constitué le seul débouché de l'évaluation, la démocratisation scolaire qui s'est développée depuis les années 60, a mis en avant le souci de l'évaluation comme **processus de vérification continue pour guider la démarche d'enseignement et d'apprentissage**.

Evaluer est toujours un jugement en fonction d'une valeur, et l'enjeu n'est donc pas tant de rendre l'évaluation plus exacte et plus juste, mais plutôt de « *communiquer à l'évalué ce qu'on attend de lui et de l'inciter ainsi à partager les finalités de la formation* ». Aussi, la plupart des experts défendent aujourd'hui l'idée que l'évaluation est **un « message » plus qu'une « mesure »** ; message au service de la régulation des apprentissages par l'élève lui-même.

La notion d'évaluation formative apparue en 1967, est développée dès 1971 par son intégration à la « pédagogie de maîtrise » (Bloom). Evaluation formative et évaluation sommative se différencient essentiellement par leurs objectifs ou par leurs exploitations : à l'évaluation sommative qui indique les niveaux d'acquisitions de certaines connaissances, compétences ou apprentissages, l'évaluation formative ajoute un « feedback » ou rétroaction qui consiste à fournir des informations sur le degré d'acquisition et les erreurs commises, afin de reprendre, d'approfondir ou de corriger l'apprentissage en conséquence. Ici, l'accent est davantage porté sur les procédures et les démarches de l'élève que sur le résultat obtenu (le produit) principalement recherché dans l'évaluation sommative.

Quelle(s) mise(s) en œuvre ?

Pour mettre en œuvre de façon efficace l'évaluation formative, ou « *l'évaluation pour les apprentissages* » (L. Endrizzi, O. Rey), un certain nombre de démarches d'enseignement s'impose :

1. **Impliquer les élèves dans les apprentissages**, et ainsi inviter les enseignants à :
 - Expliquer clairement les motifs de la leçon et de l'activité des élèves, en termes d'objectifs d'apprentissages,
 - Partager les critères d'évaluation avec les élèves et leur montrer comment les utiliser pour évaluer leur propre apprentissage,
 - Aider les élèves à comprendre ce qu'ils ont réussi et ce dont ils ont besoin pour progresser.

Si donner du sens aux apprentissages reste essentiel dans la conception et la conduite de tout enseignement, il convient également de susciter les motifs d'agir : curiosité, autodétermination, sentiment de compétence, conscience des buts, (Maslow, Deci et Ryan). Par ailleurs, selon Porter et Lawle, l'élève ne s'implique dans l'action que s'il a répondu inconsciemment « oui » aux questions suivantes : Suis-je capable d'atteindre cet objectif ? Y aura-t-il une contrepartie dans mon entourage ? L'enjeu présente-t-il un intérêt ?

2. Ajuster l'enseignement pour prendre en compte l'évaluation

Les critères d'évaluation sont trop souvent définis dans un langage formel difficilement accessible aux élèves, parfois implicite. Une cohérence doit être identifiée par les élèves entre les contenus d'enseignement (ce qu'il y a à apprendre) et ce qui est évalué en relation avec les critères de réalisation (liés aux procédures) et les critères de réussite (centrés sur la pertinence, la complétude et l'exactitude) au moyen d'un guidage pédagogique dans **la mise en relation** de ces éléments ; mise en relation à rendre **explicite**.

3. **Produire un retour d'information efficace (feedback) pour les élèves**

Eléments essentiels de l'évaluation formative, ces feedbacks peuvent être communiqués par l'enseignant, par les pairs (en groupes ou en classe entière), ou découverts par l'élève lui-même à partir d'éléments opérationnels, dans le cadre d'une recherche du développement réflexif.

Un feedback efficace :

- est centré sur la tâche de manière régulière et pertinente,
- confirme que les élèves sont en bonne voie, stimulant la correction et l'amélioration du travail (veiller à valoriser les effets des efforts même minimes, et à faire évoluer le statut de l'erreur, qui n'est plus une faute mais une occasion pour apprendre),
- permet de donner aux élèves toute l'aide dont ils ont besoin dans l'usage des savoirs (le « comment faire » est compris) ; mais ceux-ci ne doivent pas obtenir la solution définitive avant d'avoir réfléchi eux-mêmes,
- favorise chez les élèves la proposition d'autres solutions alternatives,
- repose sur de nombreuses tentatives (à partir d'une variété plus ou moins ouverte des tâches),
- nécessite une qualité du dialogue avec les élèves, le feedback oral étant plus efficace que le feedback écrit,
- conduit à former les élèves aux compétences nécessaires pour qu'ils demandent de l'aide en toute sécurité (garantir un climat de confiance),

4. **Développer l'auto-évaluation et l'évaluation par les pairs**

Pour apprendre, les élèves doivent identifier leurs écarts de réussite et être capables d'identifier les stratégies leur permettant de les réduire.

Il est ainsi nécessaire de concevoir et de conduire un enseignement qui leur permette

- d'être guidés pour :
 - apprendre à réfléchir sur les tâches à réaliser, ou problèmes à résoudre (c'est-à-dire reconnaître, mettre en relation, comparer, confronter, analyser, se décentrer, faire appel à ce qui est mémorisé, mais aussi synthétiser, juger, argumenter, vérifier,..)
 - identifier les solutions possibles, les démarches à mettre en œuvre afin d'en choisir une particulière qu'il conviendra de justifier,
- d'être soutenus pour admettre leurs besoins sans perte d'estime de soi,
- d'avoir le temps nécessaire pour approfondir leurs ressources et développer leurs besoins afin de dépasser les difficultés ou les obstacles rencontrés.

Associée à l'évaluation formatrice dont l'objet principal est de renforcer l'appropriation des critères d'évaluation par les élèves eux-mêmes pour valider l'efficacité d'une régulation des apprentissages, l'évaluation formative contribue à la conception **d'une pédagogie de la réussite**. En effet, l'élève y devient « auteur » de sa formation par l'acquisition, entre autres, des compétences relatives à l'autonomie, à la gestion des relations interpersonnelles et au « savoir-apprendre » comme en attestent :

- l'accent porté sur le processus de l'apprentissage,
- le développement de ses compétences d'auto-évaluation et d'évaluation par les échanges et les confrontations entre pairs,
- le soutien visant la compréhension de son propre apprentissage et l'élaboration de stratégies adaptées pour « apprendre à apprendre ».

... Un défi à relever, collectivement.

Le projet académique, offrant « *des réseaux, des chaînes d'action au service d'une stratégie* » constitue un atout majeur pour contribuer au développement d'une évaluation pour la réussite de tous. La politique de BEF, la mise en place des conseils école/collège et des liaisons collège/lycée, la présence maintenant reconnue des inspecteurs pédagogiques référents dans les établissements sont autant de moyens structurels à exploiter pour garantir l'évolution pédagogique attendue.

Pour dépasser l'idée de Michel Crozier (1979) selon laquelle « *on ne change pas la société par décret* », il convient de proposer celle qui stipulerait qu'un texte officiel qui garantisse les évolutions indispensables, exige une impulsion coordonnée, cohérente mais forte et légitimée, un accompagnement effectif ainsi que la construction d'une culture commune, fruit d'un travail collectif indispensable à l'ambition d'atteindre les objectifs fondamentaux d'éducation, de formation et d'épanouissement de tous les élèves.

Bibliographie : **2005**, Conférence internationale OCDE/CERI : « *Apprendre au XXIe siècle, recherche, innovation et politiques* ». **2006**, OCDE « *Evaluation formative – pour un meilleur apprentissage dans les classes secondaires* ». **2007**, « *Aider les élèves à apprendre* » Gérard De Vecchi. **2008**, INRP, IFE, « *L'évaluation au cœur des apprentissages* » Laure Endrizzi, Olivier Rey. **2012**, « *Comment impliquer les élèves dans les apprentissages* » Charles Hadji. **2014**, « *L'évaluation, plus juste et plus efficace : comment faire ?* » Florence Castincaud, Jean Michel Zakhartchouk.